

le mépris universel, ne guettait qu'une occasion de surprendre l'électorat et de lui ravir encore une fois un mandat.

L'annonce des élections d'Ontario a cependant forcé M. Gouin d'avancer de quelque temps le coup qu'il projetait. En fixant les élections de Québec le même jour que celles d'Ontario, il faisait sans doute un aveu implicite de sa faiblesse, mais il avait des raisons si nombreuses, à la suite des scandales de son régime, de redouter le contre-coup d'une victoire conservatrice, qu'il n'a pas même hésité à manquer à la parole donnée.

Iniquités Electorales

D'ailleurs, en matière d'élection, que ne peut-on pas attendre du parti libéral qui n'a cessé, depuis 1897, de se moquer des droits de l'électeur?

Quel mépris plus flagrant a-t-on jamais montré de l'opinion, qu'en 1900 et en 1904, lorsque le peuple de la province fut jeté deux fois dans une élection nouvelle, au moment où il sortait d'une autre, et sans qu'il ait eu le temps de se reprendre?

Mais la pire de toutes les iniquités électorales qui sont à la honte du gouvernement libéral, est peut-être cette odieuse loi des élections contestées de 1901, qui supprimait des causes pendantes et substituait à l'action des tribunaux la décision finale du pouvoir législatif, au profit des députés même qui la votaient. L'hon. M. Gouin faisait partie du gouvernement sans scrupules qui fit adopter cette législation inique.

N'a-t-on pas vu M. Gouin encore disposer arbitrairement de l'électorat, pour son avantage politique, en privant la division de Saint-Laurent, par exemple, de sa représentation pendant près de 14 mois, après que M. Geo. W. Stephens lui eût envoyé sa démission, et en tenant secrète pendant tout ce temps cette même démission?

Enfin, n'est-ce pas se moquer ouvertement que d'avoir différé jusqu'à ce jour la redistribution électorale, la division surtout de l'immense comté d'Hochelaga, et de dire ensuite à l'électorat qu'on voulait connaître auparavant son avis?

M. Gouin et M. Décarie savaient depuis longtemps ce que les électeurs d'Hochelaga pensent là-dessus, et ces derniers ne se laisseront pas bernier si aisément.

Le coup de couteau de 1905

Cependant, tout en appréciant les motifs que le gouvernement a eus d'agir, le peuple ne regrettera sans doute pas que les